

Date de mise à jour : 08/10/2021

Axe : 1 VERS UN TERRITOIRE PLUS SOBRE

Objectif : 1.3 Se déplacer autrement



Action : 1.3.5 Développons la pratique du vélo (infrastructures et services)

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Mobilité / Aménagement / Sensibilisation	atténuation	X	X	X	

Porteur(s) de l'action :

EPCI : Communauté d'agglomération de Haguenau (CAH), CC de la Basse-Zorn (CCBZ), CC du Pays de Niederbronn-les-Bains (CCPN), CC Sauer Pechelbronn (CCSP), CC du Pays de Wissembourg (CCPW), CC de l'Outre-forêt (CCOF)

Communes : Reichshoffen, Gundershoffen, Niederbronn-les-bains, Haguenau

Collectivité européenne d'Alsace (CeA), structures d'insertion (Mobilex, Emmaüs), SNCF

Contexte

La part du vélo comme mode de déplacements en Alsace du Nord est encore très faible (**4%**) alors que 70% des déplacements quotidiens des habitants font moins de 5 km, zone de pertinence du vélo.

La crise sanitaire 2020-2021 a toutefois mis en lumière les avantages du vélo (économiques, écologiques et santé) et dynamisé sa pratique. Les achats de vélos à assistance électrique se sont fortement développés et permet d'accroître la zone de chalandise du vélo. L'accroissement de l'usage du vélo va également de pair avec le développement du réseau de pistes cyclables, la résorption des discontinuités et la sécurisation des itinéraires.

L'Alsace du Nord, déjà active, compte **377 km de pistes cyclables** en 2021 dont 84% de sites propres.

Descriptif de l'action

Les actions ayant pour objectif de développer la part modale du vélo dans les déplacements en Alsace du Nord sont de 4 types :

- **Réflexion sur des schémas cyclables** à l'échelle communautaire voir intercommunautaire pour une meilleure prise en compte des besoins globaux de déplacements, notamment sur le vélo « utile », et des articulations entre territoires : tous les 6 EPCI du PETR ont engagé une démarche de ce type de démarche, ainsi que la CeA pour les routes départementales dans le cadre de son plan vélo 2030.
- **Développement et sécurisation des infrastructures cyclables**, en privilégiant les sites propres lorsque cela est possible : une dizaine de projets sont d'ores et déjà identifiés. L'expérimentation d'une piste cyclable à haut niveau de service est notamment prévue entre Haguenau et Bischwiller. De nouveaux projets viendront compléter le maillage lorsque les schémas cyclables auront été définis.
- **Développements de services** pour favoriser l'essai et la pratique du vélo : développement des abris sécurisés, du service de location Vélo Ritmo et de services pour les entreprises, stations et ateliers de réparation ... des territoires pionniers comme ceux de Sauer Pechelbronn, du Pays de Niederbronn et de Haguenau mais aussi les associations d'insertion ou la SNCF vont permettre d'expérimenter puis démultiplier les services.
- **Communication, sensibilisation et mobilisation** multi-acteurs pour témoigner du champ des possibles du vélo et de ses avantages et faire bouler de neige (voir fiche 1.3.2 Sensibilisons à l'écomobilité et mobilisons les acteurs du territoire)

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Indicateurs de suivis							Objectifs
Schémas de développement des itinéraires cyclables							
Linéaires de pistes cyclables réalisés (par type)							
Places de parking vélo sécurisées réalisées							
Autres services vélo mis en œuvre (location, réparation, ...) et leur fréquentation							